

CONSEIL SYNDICAL DU 04 JUILLET 2017 A CLAVEYSON

COMPTE-RENDU

Séance du conseil syndical du 04 juillet 2017

Date de la convocation : 27/06/2017

Nombre de membres en exercice : 64

Nombre de membres présents : 43

Nombre de membres votants : 43

Délégués titulaires : BOSIO Claude, CLERC Alain, LAMBERT Gérard, LENTILLON Gilles, MOREL Marielle, PELLOUX-PRAYER Pierre, THOMASSY Jean-André, VILLET Ghislaine, CHARVET Francis, GERIN Didier, LHERMET Claude, MONTEYREMARND Christian, PONCIL Vincent, ROBERT-CHARRERAU Daniel, VIAL Gilles, BONNET Sylvie, CHARRA Dominique, COMBE Patrick, FRAYSSE Yves, SAUZE Denis, TOULARASTEL Thomas, BORDAS Micaël, BOURGET Vincent, DELALEUF Alain, DELAPLACETTE Philippe, LACROIX Alain, ROBERT Gérard, ROZIER Jean-Marc, VIGIER Diane, BANCHET Gérard, DELEIGUE Marc, FREYCENON Michel, DEVRIEUX Michel, ZILLIOX Charles.

Délégués suppléants : DELPHIS Marcelle, DREYON Gilbert, POLO Isidore, TARDY Sébastien, CORTES Daniel, GUERRY Jean-Louis, VIALLATTE Régis, DE FLAUGERGUES Frédéric, ORIOL Gérard.

Techniciens et autres présents : PEYSSELON Valérie, GUIMBAUD Véronique, ARMISSOGLIO Audrey, FONTVIEILLE Isabelle, RIBAUD Cécile, BRUNE Céline, OURNAC Marc, LE JEUNE Cédric, LANSOU Cédric.

Rapporteur : DELAPLACETTE Philippe

Ordre du jour :

1 – Introduction

- Validation du compte-rendu du conseil syndical du 02 mai 2017
- Approbation de l'ordre du jour

2 – Evolution du conseil syndical

- Actualisation des représentants d'Annonay Rhône Agglo au SMRR

3 – Délibération

- D-2017-26 : suppression de poste d'adjoint administratif
- D-2017-30 : autorisation du président à signer l'avenant à la convention de collaboration pour l'encadrement d'un doctorant ADEME

4 – Révision du Scot

- Point sur la distribution des éléments de diagnostic
- Retour sur les ateliers de mai et juin en EPCI
- Planning de révision
- Projets de visites et conférences du second semestre

5 – Points divers :

- Evolutions prévisibles du périmètre du Scot
- Projet de maison de la biodiversité
- Premiers résultats du travail d'affinement de la base de données des ZAE
- Travail du SMRR sur les communes « les plus rurales » du territoire

- Mise à jour du Vadémécum

1. Introduction

Le quorum étant atteint, Philippe Delaplacette ouvre la séance

- **Validation du compte-rendu du conseil syndical du 2 mai 2017**
 - > Validé à l'unanimité
- **Approbation de l'ordre du jour**
 - > Validé à l'unanimité

2. Evolution du conseil syndical

Lors du conseil communautaire d'Annonay Rhône Agglo du 13 avril 2017, Madame Brigitte BOURRET a été désignée pour remplacer Monsieur Richard MOLINA en tant que déléguée titulaire au conseil syndical du SMRR.

3. Délibérations

- D-2017-26 : suppression de poste d'adjoint administratif
Suite à la présentation de la délibération, le conseil syndical vote favorablement à l'unanimité.
- D-2017-30 : autorisation du président à signer l'avenant à la convention de collaboration pour l'encadrement d'un doctorant ADEME
Suite à la présentation de la délibération, le conseil syndical vote favorablement à l'unanimité.

4. Révision du Scot

Le Président informe que les éléments du diagnostic ont été mis à disposition des conseillers syndicaux sur l'extranet.

Urbicand présente ensuite un résumé de remarques formulées par les élus communautaires lors des groupes de travail en EPCI qui se sont déroulés entre mai et juin 2017.

Sur les questions d'habitat, de densité et de cadre de vie (espaces verts, déconstruction dans certains secteurs,...), les élus se posent des questions sur la façon de « mieux faire » et les moyens à leur disposition.

Pour mieux faire, il est rappelé que les élus doivent avoir une réflexion poussée sur leurs objectifs et les moyens de mise en œuvre dans leurs PLU. L'EPORA peut accompagner les communes dans leurs projets. Concernant la déconstruction, le président expose que cela paraît très cher de prime abord, mais qu'il est indispensable de prendre en compte les avantages et le retour sur investissement (financiers, attractivité de la commune,...) de telles démarches.

Concernant le souhait de certains élus de remettre en cause le schéma de secteur de la côte rhodanienne, les membres du bureau réaffirment que ce document, approuvé à l'unanimité et ayant fait l'objet d'une concertation étroite avec l'ensemble des communes concernées, est trop récent pour justifier une remise en cause profonde dans le futur Scot.

S'agissant du développement économique, il est rappelé que les zones métropolitaines sont indispensables pour peser face aux autres territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise, mais insuffisantes pour assurer le développement économique du territoire. Dans ce cadre, il est important de disposer de zones d'échelle intercommunale pour assurer au mieux une répartition équilibrée des emplois sur le territoire.

Les représentants des services de l'Etat rappellent aux élus que le territoire a « la chance » d'être en croissance : l'enjeu est d'encadrer cette croissance et de « bien accueillir » pour maintenir l'attractivité des Rives du Rhône. Au travail de quantification du foncier économique doit se conjuguer également un travail de qualification. Il faut également bien préciser les besoins pour chaque territoire.



Un élu se questionne sur les objectifs d'économie foncière à première vue moins ambitieux pour les zones d'activités que pour l'habitat. Il est répondu que des orientations spécifiques pourront être intégrées au DOO (parkings mutualisés, etc.) et que le travail d'affinement de la base de données des ZAE mené actuellement par le SMRR permettra aussi de relativiser l'importance du foncier économique à disposition des intercommunalités.

Sur la thématique des transports, il est rappelé que les nouveaux échangeurs autoroutiers ne doivent pas être source d'un développement non maîtrisé à leurs abords, notamment du point de vue économique. Toutefois, ces nouveaux échangeurs permettront d'améliorer l'accessibilité des espaces rétro-rhodaniens.

La possibilité de réouverture de la ligne ferrée voyageurs en rive droite est évoquée. Les élus rappellent la nécessité de se rapprocher de l'exécutif régional. A noter cependant que la voie ferrée en rive droite ne permet pas une circulation à la même vitesse que celle en rive gauche, ce qui pourrait réduire son attractivité et donc la pertinence de sa réouverture.

La question du maintien des services publics en milieu rural est abordée et il est rappelé que les services portés par les collectivités sont encore présents et efficaces. Les élus regrettent toutefois la suppression de nombreux services de l'Etat et ne souhaitent pas que la disparition de ces derniers puisse justifier de limiter l'accueil de nouveaux habitants sur les territoires concernés.

Suite à ces échanges, un rappel est fait concernant les prochaines échéances de la révision, ainsi que les prochaines conférences et visites prévues sur le territoire : conférences commerce et agriculture, visite « j'irai Scoter chez vous » prévue à Sonnay et visite sur le fleuve en lien avec Promofluvia. Cette dernière, qui se déroulera le 11 octobre sur 2 demi-journées, permettra de découvrir le territoire et ses projets depuis le fleuve. Les invitations avec coupons réponse seront envoyées dans les prochaines semaines.

5. Points divers

- Evolutions prévisibles du périmètre du Scot

Le Président informe qu'il va rencontrer les CC Val d'Ay et Territoire de Beaurepaire prochainement suite à leur demande d'adhérer au Scot des Rives du Rhône. Pour rappel, un projet de fusion entre les CC Pays Roussillonnais et Territoire de Beaurepaire impliquera l'entrée de ce territoire dans le Scot. Concernant la CC Val d'Ay, cette dernière n'est couverte par aucun Scot et est encouragée par l'Etat à en rejoindre un.

- Projet de maison de la biodiversité

M. Zilliox présente le projet de maison de la biodiversité. Une plaquette sera distribuée prochainement pour présenter le projet et proposer aux collectivités et partenaires privés d'y participer. Il est demandé aux conseillers disposant d'un mandat départemental ou régional de faire le relais auprès de ces collectivités.

- Premiers résultats du travail d'affinement de la base de données des ZAE

Une présentation de la base de données sur le foncier à vocation d'activités est réalisée. Des premiers résultats sont proposés. Cette base sera finalisée et un atlas distribué en septembre 2017.

- Travail du SMRR sur les communes « les plus rurales » du territoire

Une présentation du travail en cours sur les communes très rurales du Scot est réalisée. Ce travail permettra notamment de mieux prendre en compte les spécificités de ces communes et d'adapter les prescriptions du Scot en révision avec leurs réalités locales.

- Mise à jour du Vademécum

Le Vademecum, distribué en 2014, est actuellement mis à jour et sera distribué prochainement aux communes.

Le président clôt la séance à 20h10 en remerciant les élus et les services de l'Etat pour leur présence et le travail réalisé, en leur souhaitant un bel été.

